

Rapport de suivi du PGMR de l'année 2020 pour la MRC du Granit

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Réalisée	En partie	Annulé	Reconduite PGMR 2021-2027	Commentaire/Explication
1	Réduire les fréquences de collecte des déchets à un passage par mois durant la saison froide de façon à effectuer 17 passages par année au lieu de 26.	Le contrat de collecte des déchets de la MRC sera échu en décembre 2016. Le prochain contrat, débutant en 2017, sera l'occasion de procéder à ce changement. Pour les municipalités de Courcelles et Stratford l'ajustement se fera au moment de la signature de leur contrat respectif. Pour la Ville de Lac-Mégantic, une réduction des passages sera étudiée et mise en oeuvre si possible.	MRC du Granit, Municipalités de Lac-Mégantic, Courcelles et Stratford	2017	Les 9 municipalités qui ont implanté le bac brun bénéficient d'une réduction du nombre de collectes des déchets pour le secteur résidentiel (22 collectes en 2017, 17 collectes en 2018, 2019 et 2020). Les conteneurs seront toujours ramassés 52 fois/année. La Ville de Lac-Mégantic a réduit son nombre de collectes de déchets en bacs roulants (de 20 à 39 collectes/année contre 22 à 42 collectes/année anciennement).	x				Les municipalités de Lambton et Saint-Romain ont repris leur compétence à l'égard de la gestion des matières résiduelles à la fin de l'année 2016. Leur nouveau contrat de collecte ne prévoit pas de réduction du nombre de collectes de déchets. Ceci sera étudié à l'occasion du renouvellement de leur contrat.
2	Retirer les conteneurs desservant des secteurs résidentiels et opter pour des bacs roulants collectifs ou individuels.	Plusieurs secteurs, notamment de villégiature, sont desservis par des conteneurs à usage collectif ce qui offre une possibilité de décharge facilitée pour de la matière en tout genre, y compris des encombrants et des matières valorisables. L'action vise à trouver une alternative spécifique à chaque situation afin d'éviter ce genre de comportement.	MRC du Granit et les municipalités	2017	Plusieurs municipalités souhaitent retirer les conteneurs sur leur territoire au profit de bacs roulants. Le nombre limite de 4 bacs roulants par unité d'occupation restreint parfois ces remplacements. L'arrivée du bac brun devrait toutefois faciliter cette transition. Tous les conteneurs du territoire ne sont pas encore remplacés pour le moment. Tous les conteneurs du territoire étant prêt auprès de l'entrepreneur de collecte/transport, ils peuvent être retirés en tout temps et remplacés par des bacs roulants sans difficulté. Cependant les chemins privés souvent près des lacs sont souvent trop étroits et non conformes pour faire passer un camion porte-à-porte. Des améliorations seront à faire dans certaines municipalités. Puisque les coûts de transport dans la MRC du Granit sont très élevés, notre vision a évolué et de nouvelles orientations seront prises dans le prochain PGMR.		x		x	Cette action a été reconduite au présent PGMR en mettant l'accent sur l'optimisation des collectes puisque pour certains secteurs où les camions peuvent difficilement passer de façon sécuritaire. Les municipalités doivent donc étudier leur territoire et aviser la MRC par résolution du nombre d'habitations qui seront desservies par conteneur. Par exemple, il y a à la municipalité de Notre-Dame-des-Bois un domaine de 538 habitations avec des rues qui ne répondent pas aux critères du règlement. La quote-part de cette dernière a été ajustée en conséquence.
3	Offrir à faible coût des bacs de récupération supplémentaires.	Avec un meilleur tri et la diminution de fréquence de la collecte des déchets, un seul bac de recyclage pourrait ne plus suffire pour une partie des ménages et des ICI. En fournissant plus de bacs de recyclage, nous évitons un passage supplémentaire des camions et incitons les citoyens à mieux disposer leurs matières dans le bac de recyclage, c'est à dire à défaire les boîtes de carton, compacter, etc., ce qui est un avantage pour diminuer le coût du transport.	Les 20 municipalités	2017	Toutes les municipalités de la MRC peuvent fournir gratuitement ou à moindre coût des bacs de recyclage supplémentaires à leurs citoyens s'ils en font la demande. Selon les stocks des municipalités, elles devront évaluer prochainement la pertinence d'effectuer un achat groupé pour de nouveaux bacs de recyclage. À plusieurs reprises, il a été constaté que les citoyens n'étaient pas au courant qu'ils pouvaient s'équiper de bacs de récupération additionnels. De la promotion a été mise en place. Un rappel a été fait aux directeurs généraux afin de remettre l'accent sur cette action.	x				
4	Instaurer une tarification incitative pour les ICI de façon à encourager le recyclage, la valorisation et l'utilisation d'alternatives à l'enfouissement.	Il faut créer un plus grand écart entre le coût de la collecte des ordures et celui des autres collectes de façon à faire prendre conscience aux ICI de l'importance de récupérer. Cette tarification incitative doit être réfléchie de façon à ne pas augmenter le coût total pour les ICI, mais de façon à leur faire opter pour une voie alternative à l'enfouissement.	Municipalités	2017	Après vérification le conteneur de recyclage est moins dispendieux que les déchets pour toutes les municipalités dont la MRC a la compétence. Les municipalités ont été sensibilisées à cette démarche.			x		Action non reconduite puisque la tarification à l'enfouissement est déjà plus élevée que le l'option de recyclage. Le gouvernement impose une tarification supplémentaire à l'enfouissement qui est de 23.50 \$ en 2021.
5	Installer des îlots à trois voies dans les aires publiques et pour desservir les lieux de villégiature en terre publique.	Utilisation d'îlots, de bacs, de conteneurs ou de composteurs selon les besoins et le contexte.	Municipalités	2017	La MRC a équipé son propre bureau de deux îlots à 3 voies. L'opportunité de financement de tels équipements via la Table pour la récupération hors foyer a été diffusée à toutes les municipalités. Les 9 municipalités implantant la troisième voie ont toutes ajouté des bacs bruns à leurs édifices et espaces publics. La MRC effectuera une veille concernant de nouveaux programmes d'aide financière pour l'achat de tels équipements et diffusera les nouvelles à l'ensemble des municipalités. Une demande de financement a été déposée en 2019, mais a malheureusement été refusée.		x		x	Cette action a été reconduite au présent PGMR de façon à trouver une alternative (fabrication locale) s'il s'avérait ne pas avoir de subvention disponible.
6	Faire appliquer la réglementation régionale et municipale par les services d'un agent régional en GMR, optant en premier recours pour l'émission de constats amicaux et en dernier recours, pour des sanctions pécuniaires.	L'embauche d'un agent régional permettra à la MRC de faire appliquer sa nouvelle réglementation, sensibiliser les générateurs et soutenir la mise en oeuvre du PGMR. Le poste prévu est saisonnier (6 mois/an).	MRC du Granit	2017 à 2020	L'agent régional n'a pas été embauché pour le moment. Cette action sera discutée lors de l'élaboration du prochain budget. La MRC a tenté durant 3 étés d'engager une brigade verte afin de faire de la sensibilisation auprès des citoyens. Objectif atteint en 2019.	x				Une brigade verte a été embauchée pour faire de la sensibilisation citoyenne.
7	Négocier avec le centre de tri la mise en oeuvre d'une récupération du polystyrène via la collecte sélective.	Ce service pour le centre de tri représente un défi organisationnel de taille, mais comme il y a un débouché intéressant et que c'est techniquement réalisable, il importe de poursuivre les négociations avec le centre de tri. Le polystyrène peut facilement être ensaché (comme les sacs de plastique) et mis au bac de recyclage.	MRC du Granit	2016	Le centre de tri a informé la MRC que, dans l'immédiat, le polystyrène ne pourrait être récupéré via le bac de recyclage. En collaboration avec son centre de tri, la MRC travaillera donc à évaluer de nouvelles options pour une récupération facilitée du polystyrène sur le territoire. En 2019 notre centre de tri avait beaucoup d'enjeux financiers et de mise en marché à surmonter.		x		x	Les actions 7 et 8 ont été regroupées en une seule dans le PGMR 2021-2027 et cette action sera réalisée en collaboration avec Synergie Estrie.

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Réalisée	En partie	Annulé	Reconduite PGMR 2021-2027	Commentaire/Explication
8	Mettre en place un lieu de dépôt pour le polystyrène dans les éco-centres et prendre en charge la gestion.	La compagnie Polyforme Inc. recycle le polystyrène et assume les frais de transport pour des voyages complets. Trois points de dépôts pour les citoyens et ICI sont proposés : l'éco-centre de Lambton, celui de Lac-Mégantic et SLM. Des contenants appropriés doivent être mis en place et également une aire de stockage. Le polystyrène sera ensaché et accumulé pour être ensuite collecté.	Les deux éco-centres et SLM	2016	Non débutée. Nous avons fait des approches sans succès pour le moment.				x	Les actions 7 et 8 ont été regroupées en une seule dans le PGMR 2021-2027 et cette action sera réalisée en collaboration avec Synergie Estrie.
9	Réduire la collecte des encombrants à un passage par an.	La collecte d'automne est moins utilisée que celle du printemps qui sera maintenue. Une telle collecte est une alternative qui décourage en quelque sorte la réutilisation via la Ressourcerie puisque les citoyens ont moins d'efforts à faire grâce à un service qui priorise la valorisation plutôt que le réemploi.	MRC du Granit et municipalités en gestion autonome	2017 à 2020	La collecte des encombrants est faite 1 seule fois par année. Stratford, St-Romain et Lambton ont décidé de conserver 2 collectes par année.	x				
10	Maintenir la collecte sélective.	Ce service doit être maintenu. De plus, à compter de 2017, le centre de tri prévoit imposer des coûts d'entrée de 10\$/tonne.	MRC du Granit et municipalités en gestion autonome	2017 à 2020	Toutes les municipalités de la MRC, incluant celles en gestion autonome, offrent le service de collecte sélective depuis plusieurs années. Quelques municipalités ont profité de l'octroi d'un nouveau contrat de collecte/transport pour étendre le service de collecte sélective aux résidences les plus isolées de leur territoire afin de desservir l'ensemble de leur population. En 2019 le contrat a été revu et les municipalités paient maintenant 55\$ la tonne métrique et toutes les municipalités ont poursuivi la collecte.	x			x	Toutes les municipalités ont la collecte sélective mais cette action a été reportée afin de pouvoir optimiser la collecte.
11	Détournement de matières résiduelles au centre de tri Valoris et enfouissement.	Valoris prévoit détourner environ 70% de matières résiduelles de l'élimination, toutes origines confondues	Valoris	2016 à 2020	Action annulée Nous n'avons plus de contrat avec Valoris. Nous aurons à refaire nos démarches avec un nouveau centre de tri, car nos contrats avec Valoris n'ont pas été renouvelés			x		De nouvelles démarches ont été faites puisque Valoris n'a pas été en mesure de renouveler le contrat avec la MRC.
12	Réviser la réglementation régionale afin de mieux encadrer la GMR et se doter d'un outil pour atteindre nos objectifs.	Cette réglementation interdira notamment la disposition de matières dans le mauvais bac pour les secteurs résidentiel, institutionnel, commercial et industriel et pour le domaine de la CRD. Elle sanctionnera également l'auteur de dépôts sauvages. Entre autres, elle s'appliquera aux matières organiques, au PVM, au papier, carton, aux résidus de transformation industrielle, aux bois, aux produits sous RÉP, aux RDD et aux TIC. Enfin, elle sera accompagnée d'une séquence d'intervention progressive allant jusqu'à des sanctions pécuniaires pour des matières dans le mauvais bac.	MRC du Granit	2017	Les règlements ont été révisés en 2020.	x				
13	Accompagner les ICI pour une meilleure gestion de leurs matières résiduelles.	Souvent, les ICI ont besoin de simples conseils pour mettre en oeuvre une démarche écoresponsable en GMR. Cette action vise spécifiquement le papier, le carton, le PVM et les résidus de transformation industrielle.	MRC du Granit	2016 à 2017	En 2019 une conférence a été donnée à la MRC en collaboration avec la SADC qui a même subventionné cette entreprise pour les aider à mettre en place un plan de développement durable. Certaines autres entreprises ont entrepris des discussions directement avec la MRC. Finalement la MRC du Granit ira de l'avant avec Synergie Estrie et la MRC sera un partenaire majeur. Des approches ont été faites auprès de certaines industries.	x			x	Action reconduite et divisée en 2 actions distinctes légèrement différentes soient une concernant les matières organiques et l'autre les matériaux secs.
14	Étudier la chaîne de production des industries plus problématiques afin de trouver des solutions pour diminuer la génération de matières résiduelles.	Cette action de réduction demande un soutien professionnel dans le cadre de mandats spécifiques. L'action vise notamment la diminution de la génération des résidus de transformation industrielle non valorisables et du plastique, verre et métal recyclables.	CEVMR (Centre d'excellence en valorisation des matières résiduelles)	2017 à 2020	Des approches furent réalisées auprès de plusieurs industries du territoire. CEVMR (Centre d'excellence en valorisation des matières résiduelles) n'est plus très actif, mais la MRC envisage plutôt Synergie Estrie comme solution. Certaines grosses industries ont déjà entrepris des démarches auprès de Synergie Estrie et le fond écoléader.		x		x	Sera pris en charge dans le plan d'action de Synergie Estrie et la coordination se fera entre les deux plans d'actions.
15	Promouvoir une disposition en petits paquets roulés des plastiques agricoles dans le bac de recyclage pour faciliter leur détournement au centre de tri Récupération Frontenac.	La MRC du Granit et son centre de tri ont procédé à un projet pilote en 2013 pour démontrer la faisabilité du projet de détournement et de valorisation via le bac de recyclage. Le projet pilote étant un succès et ayant un débouché pour la matière, nous pouvons maintenant passer à l'action.	Récupération Frontenac	2016	La MRC a mis en place un service de collecte des plastiques agricoles dans toutes les municipalités du territoire. Les producteurs sont invités à déposer leurs plastiques dans des conteneurs prévus à cette fin et qui sont collectés une fois par mois et envoyés chez SLM Récupération. Des activités de sensibilisation ont eu lieu donc une rencontre avec tous les producteurs participants à la MRC ou plusieurs sujets GMR ont été abordés, les 2 UPA locaux ont aussi été rencontrés et des séances d'information ont été tenues dans différents villages de la MRC. Chaque producteur a été rencontré sur sa ferme et une discussion d'en moyenne 45 minutes a eu lieu avec chacun d'eux.	x			x	
16	Réalisation d'une étude de marché pour les résidus spécifiques de transformation industrielle (potentiel économique, débouchés des produits, étude de faisabilité, etc.) et mise en oeuvre d'un projet d'économie circulaire afin que des résidus industriels servent de matières premières pour d'autres entreprises.	Plusieurs produits ont des débouchés lorsque triés à la source, mais il faut trouver ces débouchés et organiser leur voie de recyclage ou de valorisation. L'économie circulaire est un système économique dont les flux de production et de consommation suivent un cycle fermé de sorte que les flux sortant sont réintégrés dans le processus de production. Cette approche circulaire s'oppose au modèle conventionnel qui consiste à extraire, fabriquer, utiliser, jeter.	CEVMR (Centre d'excellence en valorisation des matières résiduelles)	2017	Le projet adopté par la MRC et une ressource a été embauché pour Synergie Estrie.	x				

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Réalisée	En partie	Annulé	Reconduite PGMR 2021-2027	Commentaire/Explication
17	Étudier l'option d'une collecte spéciale de matériaux secs auprès des ICI.	Pour plusieurs ICI, il peut être intéressant de remplacer la traditionnelle collecte des déchets par une collecte de matériaux secs en conservant seulement des bacs roulants pour les déchets ultimes et les matières organiques. Advenant une majorité d'utilisateurs dans une municipalité, la collecte des conteneurs de déchets pourrait être complètement abandonnée. Il importe d'étudier cette option.	MRC du Granit, ICI	2016	14 municipalités ont des ententes ou des solutions pour que les matériaux secs soient valorisés. Les municipalités ne vont plus chez Valoris pour l'enfouissement. Sur notre territoire un recycleur de matériaux secs est très présent et ramasse une bonne partie du tonnage de plusieurs municipalités.		x		x	
18	Poursuivre la collecte 3ème voie de la Ville de LacMégantic.	Cette collecte, en place depuis 2006, doit se poursuivre, car les actions de sensibilisation permettront d'en améliorer la participation.	Ville de Lac-Mégantic	2016 à 2020	Dans son nouveau contrat de collecte/transport des matières résiduelles, la Ville de Lac-Mégantic a maintenu sa collecte troisième voie. La Ville de Lac-Mégantic a été précurseur dans la province quant à l'implantation de la troisième voie et entend encore améliorer sa performance	x			x	La collecte se poursuit.
19	Lancer une campagne de compostage domestique en milieu rural avec un soutien à domicile au besoin.	L'agent régional aura comme mission de soutenir au besoin les familles du territoire n'ayant pas accès à la 3ème voie pour les accompagner dans cette démarche. L'application progressive des futurs règlements soutiendra également le succès de la démarche. Différents modèles de composteurs seront offerts aux citoyens et vendus à rabais après avoir effectué un sondage auprès de la population pour préciser le besoin.	MRC du Granit	2016 à 2020	Des formations ont été données dans bon nombre de municipalités. La MRC en collaboration avec la Ressourcerie a développé une formation sur le compostage domestique, cela lui permettra d'intervenir plus fréquemment auprès des municipalités et des citoyens intéressés.		x		x	
20	Démarrer progressivement la collecte 3ème voie dans les noyaux à forte densité de population (périmètre urbain) et sur les routes les reliant.	Cette action ne vise pas la Ville de Lac-Mégantic qui offre déjà ce service. Pour le contrat débutant en 2017, les municipalités seront invitées à choisir sur une base volontaire, l'implantation de la 3ème voie sur tout leur territoire, mais au minimum pour desservir les noyaux à forte densité de population et les routes les reliant. Le présent budget est évalué en considérant une participation de toutes les municipalités pour les noyaux urbains, ce qui représente 5 000 portes de desservies sur 11 000, en plus de la quasi-totalité des ICI. D'ici la fin du présent plan d'action (fin 2020), la totalité des municipalités devront avoir mis en place la collecte 3ème voie au minimum dans les noyaux à forte densité de population et sur les routes les reliant. Les lieux de dépôt de résidus verts (Action 21) seront également équipés de quelques bacs roulants de matières organiques pour des apports volontaires. Dix-huit (18) collectes par année sont prévues avec un passage aux deux semaines en saison chaude et un passage au mois en saison froide (détails à déterminer). Le traitement se fera sur la plateforme de compostage de l'écocentre de Lac-Mégantic jusqu'à sa pleine capacité et, advenant un surplus, les matières devront être acheminées à Bury chez Englobe.	MRC du Granit	2017 à 2020	11 municipalités de la MRC ont décidé d'implanter la troisième voie et d'offrir le service de collecte des matières organiques sur tout leur territoire, pas seulement aux noyaux urbains. Les premières collectes ont débuté en juin 2017. La municipalité de Saint-Augustin de Woburn s'est ajoutée en 2020.		x		x	Avec l'obligation gouvernemental de mettre en place un système de gestion des matières organique d'ici 2024, ces actions ont été reconduites au présent PGMR en mentionnant pour chaque municipalités le système choisi et l'année d'implantation.
21	Instaurer dans toutes les municipalités un lieu de dépôt des résidus verts (branches, feuilles, résidus de jardin).	Les employés municipaux seront en charge de faire échiqüeter la matière qui sera alors disponible en tant que matière structurante pour le compostage domestique.	MRC du Granit	2018	La Ville de Lac-Mégantic possède déjà un écocentre où ses citoyens ainsi que ceux de Milan et Sainte-Cécile-de-Whitton peuvent aller porter des résidus verts à longueur d'année. La municipalité de Stratford est équipée d'un petit site pouvant accueillir des résidus verts. Pour 12 municipalités de la MRC ainsi que la Ville de Lac-Mégantic, le bac brun permet aux citoyens de se départir de leurs petits résidus de jardin. Un projet est en cours dans les 8 autres municipalités.		x			
22	Fournir à la population et aux ICI des bacs de comptoir pour matières organiques afin de faciliter le transport de la matière vers le composteur domestique ou vers le bac roulant.	Des bacs de comptoir de 5 à 10L avec couvercle facilitent l'acheminement des résidus de table vers le composteur (domestique ou communautaire). Ce bac sera donné aux citoyens et ICI pour encourager la participation.	MRC du Granit	2017	Les 12 municipalités ayant opté pour l'implantation du bac brun ont fourni des bacs de cuisine de 7 litres à leurs citoyens et ICI. Des mini-bacs supplémentaires sont également disponibles si besoin. La Ville de Lac-Mégantic qui offre déjà le service de collecte des matières organiques à ses citoyens et ICI depuis de nombreuses années fournit également ce type de contenant. L'achat des mini-bacs de cuisine n'a pu être financé par le programme de subvention PTMOBC (Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage) tel qu'anticipé.		x			Action non reconduite, comme toutes les municipalités qui implanteront un service de gestion des matières organiques le feront avant l'année 2024, elles pourront demander une subvention via le programme d'aide au compostage domestique et communautaire.
23	Poursuivre le programme de vidange des installations septiques.	Poursuivre ce service.	MRC du Granit	2016 à 2020	En place depuis 1998, ce service est maintenu et sera renouvelé à l'échéance du contrat de vidange des installations septiques. Les boues de fosses septiques de toute la MRC du Granit sont déshydratées et compostées à Lac-Mégantic. Une à deux fois par année, les municipalités peuvent aller chercher gratuitement une partie du compost produit pour le redistribuer à leurs citoyens.	x			x	
24	Poursuivre le compostage des boues de la station mécanisée de la Ville de Lac-Mégantic	Y compris la distribution du compost produit	Ville de Lac-Mégantic	2016	Les boues de l'usine d'épuration de la Ville de Lac-Mégantic sont entièrement valorisées à la plateforme de compostage locale. La Ville entend poursuivre cette action et développer éventuellement de nouveaux débouchés.	x				

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Réalisée	En partie	Annulé	Reconduite PGMR 2021-2027	Commentaire/Explication
25	S'assurer que les boues des stations d'épuration des municipalités soient valorisées et non enfouies.	Trois alternatives sont envisageables : (1) Les composter sur la plateforme de compostage de l'écocentre (si la capacité résiduelle le permet), (2) Les composter chez Englobe à Bury, (3) Procéder à l'épandage agricole (si la qualité le permet).	Municipalités	2016 à 2020	La MRC compte 8 étangs aérés, 7 étangs non aérés et 1 marais artificiel avec des roseaux. À ce jour, 5 installations seulement ont été vidangées et les boues ont été enfouies pour une seule d'entre elles. Afin de terminer la mise en oeuvre de cette action, il s'agirait d'indiquer aux municipalités qu'elles doivent inclure dans leurs contrats de vidange une clause pour la valorisation des boues. Cette pratique est déjà en place puisqu'elle est plus économique et le tout est géré par l'entrepreneur qui se charge de composter sur place les boues.		x		x	Poursuivre les démarches avec les municipalités.
26	Inclure une clause d'obligation de récupération des résidus de béton, de brique et d'asphalte dans les devis de construction des infrastructures municipales	Pas de détails supplémentaires.	Municipalités	2016 à 2020	Lors d'une rencontre d'inspecteur des 20 municipalités, il y a un rappel de cette action auprès d'eux, car ils délivrent les permis de construction/rénovation.		x			La plupart des contracteurs de la région ont leurs permis de valorisation de matériaux secs. Pour les autres, la seule autre option qui existe dans la région est d'aller porter leurs résidus au centre de tri.
27	Mettre en place un service de vente de matériaux de CRD usagés	Ce projet est déjà dans les plans de la Ressourcerie du Granit.	Ressourcerie du Granit	2020	La Ressourcerie du Granit (OBNL de récupération qui déserte la MRC du Granit) est présentement en réflexion et élaboration d'un plan d'affaires. Ce projet a été travaillé en 2019 en collaboration avec la société de développement économique (SDEG)		x		x	Action reconduite, cette action a débuté dans le précédent PGMR. Un suivi avec la Ressourcerie du Granit sera requis afin de remettre cette action en force.
28	S'assurer que toutes les municipalités possèdent une entente avec un centre de tri de matériaux secs pour la récupération des résidus CRD et des autres matériaux secs.	Huit (8) municipalités n'offrent toujours pas de service avantageux pour les citoyens concernant la récupération des résidus de CRD. La plupart des municipalités qui ont entente avec SLM offrent à leurs citoyens l'entrée des 4 premières tonnes gratuitement. Les municipalités doivent permettre aux générateurs de tubulures acériques de bénéficier de ces 4 tonnes gratuites.	MRC du Granit	2016	14 municipalités de la MRC ont une entente avec Sanitaire Lac-Mégantic pour la récupération et la valorisation des matériaux secs d'origine résidentielle. Selon les municipalités, de 2,5 à 4 tonnes peuvent être apportées gratuitement au centre de tri. La tubulure acérique est couverte par cette entente. Les municipalités ne disposant pas encore d'une telle entente se questionnent sur leurs meilleures alternatives.	x				
29	Instauration d'une clause de récupération des résidus CRD dans les permis de CRD, y annexer un guide de bonnes pratiques et exiger dans les demandes de permis davantage d'informations telles que les types de résidus de CRD et l'estimation des quantités générées, la description des activités de tri prévues sur le chantier, les mesures prévues pour leur détournement, etc.	Pas de détails supplémentaires.	Municipalités	2017 à 2020	Cette action ne sera pas mise de l'avant puisque la seule alternative sur notre territoire est d'aller au centre de tri de matériaux secs.			x		
30	Activités de réseautage pour les acteurs en CRD leur permettant de se rencontrer et d'échanger.	Pas de détails supplémentaires.	MRC du Granit	2019 et 2020	Cette action a été reconduite non seulement pour les acteurs de CRD mais pour tous les acteurs de la MRC pour discuter environnement		x		x	
31	Participer à des projets pilotes ou à des projets de démonstration afin de recueillir des données sur les meilleures pratiques de déconstruction sélective, de réduction à la source, de réemploi, de tri ou de conditionnement sur le chantier.	L'objectif est de s'enrichir de meilleures pratiques afin de mieux sensibiliser les acteurs en CRD et d'avoir des directives ou conseils étoffés à leur donner. Il pourrait être opportun d'accompagner certains acteurs à ces ateliers afin de favoriser leur apprentissage.	CEVMR et MRC du Granit	2018 à 2020	Cette action a été reconduite partiellement et intégrée dans le présent PGMR dans différentes actions afin de répondre au besoin de la MRC d'améliorer les pratiques des acteurs de la CRD.		x		x	Cette action a été reconduite partiellement et intégrée dans le présent PGMR dans différentes actions afin de répondre au besoin de la MRC d'améliorer les pratiques des acteurs de la CRD.
32	Établir un partenariat de recherche avec des universités ou des organismes de recherche pour la mise au point de nouveaux débouchés pour certains résidus de CRD et pour l'optimisation des procédés de tri.	Fait partie de la mission du CEVMR.	CEVMR	2017	Action non reconduite puisque Synergie Estrie vient tout juste d'être mis en place et cette action fera partie de son mandat. Par contre l'action 45 prévoit la coordination des plan d'action de Synergie et de la MRC.			x		
33	Lors de la collecte des encombrants, demander aux collecteurs d'apposer sur les appareils électriques un autocollant informant le citoyen que ce produit n'est pas un encombrant et qu'il doit être apporté à l'écocentre ou à la Ressourcerie.	Cette action permettra notamment de détourner de d'enfouissement les appareils contenant des halocarbures, lesquels sont adéquatement traités lorsque pris en charge par la Ressourcerie. Cette démarche forcera les citoyens qui participent mal au service de collecte d'encombrants à se responsabiliser.	MRC du Granit	2016	Dans le nouveau contrat de la MRC, les petits appareils électriques et ceux contenant des gaz réfrigérants ne sont plus ramassés lors de la collecte des encombrants. L'entrepreneur appose dessus des étiquettes informant les citoyens que ces appareils peuvent être acheminés sans frais à la Ressourcerie du Granit afin d'être récupérés de façon sécuritaire. Les municipalités en gestion autonome devront se conformer à cette mesure lors du renouvellement de leurs propres contrats de collecte.	x				
34	Poursuivre la collecte des RDD et étudier l'option de l'élargissement du service aux ICI et de l'ajout de certains TIC aux matières acceptées.	Avec les mesures d'ISÉ envisagées, ce service pourrait prendre plus d'ampleur. Il est essentiel de le maintenir, mais aussi de l'adapter aux besoins changeants. Pour ce faire, il est envisagé d'étudier les options d'une collecte biannuelle, d'une prise en charge du service par un entrepreneur, de l'ajout d'un préposé, de l'achat d'un nouveau camion plus gros ou d'une restructuration complète du service.	MRC du Granit	2016 à 2020	Le service de collecte des résidus domestiques dangereux se poursuit et gagne chaque année de l'ampleur. Selon les quantités, les RDD des ICI sont ramassés de façon ponctuelle. L'élargissement de la collecte aux ICI et l'inclusion de certains TIC ont pour le moment été retardés faute de main d'oeuvre suffisante. Le service est toujours en place et des approches ont été faites avec certaines ICI. Un recensement sur le terrain des besoins et produit des ICI est débuté.		x		x	Cette action a été reconduite dans une optique d'amélioration continue de ce service.

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Réalisée	En partie	Annulé	Reconduite PGMR 2021-2027	Commentaire/Explication
35	Revoir les ententes inter-municipales et les contrats pour exiger des parties une meilleure précision et rigueur des données reçues.	Certains entrepreneurs ont la possibilité de fournir de meilleures données, d'autres devront prendre les moyens nécessaires pour les fournir.	MRC du Granit	2016	Cette action n'a pas été reconduite puisque tous les contrats ont été renouvelés et nous permettent d'avoir une meilleure connaissance des données pour les collectes des déchets, des matières recyclables, des matières organiques, des Collaborer avec les transporteurs et récepteurs de matières résiduelles à la mise en œuvre d'une campagne de caractérisation des matières résiduelles	x				
36	Collaborer avec les transporteurs et récepteurs de matières résiduelles à la mise en œuvre d'une campagne de caractérisation des matières résiduelles.	Des caractérisations périodiques doivent être menées pour être en mesure d'évaluer les tonnages et la composition des déchets dirigés vers l'enfouissement.	MRC du Granit	2018 à 2020	Cette action est reconduite afin d'avoir une meilleure connaissance des matières qui se retrouvent dans les différents bacs et conteneurs de la MRC.				x	
37	Caractériser les matières résiduelles des ICI pour lesquelles les résidus sont susceptibles d'être plus difficilement récupérables comme pour les résidus de procédés industriels.	Pas de détails supplémentaires.	MRC du Granit	2018 à 2020	Cette action est reconduite afin d'avoir une meilleure connaissance des matières qui se retrouvent dans les différents bacs et conteneurs de la MRC.				x	
38	Approfondir la situation en GMR sur les terres publiques.	Il faut savoir ce qui est offert comme service et valider si cela répond aux besoins.	MRC du Granit	2017	Cette action a été reconduite puisque qu'elle est prise en charge par plusieurs actions du présent PGMR. Par exemple l'action 32 traite de tubulures acéricoles et l'action 6 adresse la gestion des lieux touristiques.				x	
39	Mettre à jour annuellement l'inventaire des matières résiduelles du PGMR et suivre l'évolution des taux de récupération par rapport aux objectifs fixés	Grâce aux campagnes de caractérisation et aux données plus précises obtenues, il sera possible de mettre à jour annuellement l'inventaire des matières résiduelles, et ce de façon plus précise que dans ce PGMR.	MRC du Granit	2016 à 2020	Cette action a été reconduite pour répondre au besoin d'avoir une meilleure connaissance de la situation des matières résiduelles dans la MRC.				x	
40	Mettre à jour le PGMR conformément à la LQÉ.	Pas de détails supplémentaires.	MRC du Granit	2020		x			x	
41	Faire le suivi mensuel des actions du PGMR, identifier les problèmes de mise en œuvre et trouver des solutions adaptées.	Pas de détails supplémentaires.	MRC du Granit	2016 à 2020	Sans être mensuel, un suivi régulier de l'avancement du PGMR est réalisé. Toutes les actions mises en œuvre sur le territoire de la MRC découlent de cette planification. Un suivi serré du PGMR est particulièrement crucial en période de préparation de budget afin de garantir la mise en œuvre de l'ensemble des actions prévues. Les maires sont de plus en plus sensibilisés au PGMR et à son importance.		x		x	Sera fait d'office avec le suivi et la surveillance avec le CCE.
42	Faire la promotion des nouveaux règlements adoptés par la MRC et par les municipalités en gestion autonome.	Il est essentiel de faire connaître les nouveaux règlements par des mesures d'ISÉ telles que décrites dans les actions de l'objectif 14.	MRC du Granit	2017 à 2020	Action non reconduite puisque cela est fait d'office lors d'adoption de nouvelle réglementation .	x				
43	Diffuser annuellement au grand public les résultats obtenus en lien avec les objectifs du PGMR.	Cette diffusion permettra au grand public de suivre l'atteinte des objectifs du PGMR de façon à s'encourager à poursuivre les efforts.	MRC du Granit	2017	La MRC a débuté diverses campagnes de sensibilisation auprès de divers groupes d'acteurs locaux du territoire en lien avec des actions du PGMR et sur la GMR en générale. Il y a lieu de poursuivre cette action.		x		x	
44	Créer ou diffuser des guide-papier et virtuels pour faire la promotion du bon tri et des pratiques écoresponsables, de même que des services de récupération offerts en visant réalisé. Sa distribution est complétée. De plus, la MRC a tous les types de matières et s'adressant spécifiquement à réalisé un « pense-bête » sur le compostage domestique qui chacun des générateurs fut distribué. D'autres guides et activités plus spécifiques pourront être développés afin de cibler des usagers particuliers.	Un guide exhaustif général s'adressant à tous et des guides spécifiques s'adressant aux trois catégories de générateurs.	MRC du Granit	2017	Un premier guide complet sur la gestion des matières résiduelles à destination des citoyens et des petits ICI a été réalisé. Sa distribution est complétée. De plus, la MRC a réalisé un « pense-bête » sur le compostage domestique qui fut distribué. D'autres guides et activités plus spécifiques pourront être développés afin de cibler des usagers particuliers.		x		x	
45	Organiser des journées d'information destinée aux ICI pour leur présenter les ressources et programmes disponibles.	Pas de détails supplémentaires.	MRC du Granit	2018 à 2020	Les efforts d'ISÉ se sont principalement concentrés sur l'implantation du bac brun jusqu'à présent. À cet effet, des séances d'information publiques ont été organisées dans toutes les municipalités concernées. Deux restaurateurs et une épicerie ont également été rencontrés afin de les accompagner dans la gestion des matières organiques.		x		x	De la sensibilisation sur la gestion des matières organiques a été faite. La coordonnatrice en gestion des matières résiduelles est également disponible en tout temps pour accompagner les ICI qui en feraient la demande. Une rencontre en collaboration avec la SADC a été réalisée avec succès. Il a lieu de poursuivre cette action.

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Réalisée	En partie	Annulé	Reconduite PGMR 2021-2027	Commentaire/Explication
46	Mettre en œuvre des mesures d'ISÉ sur les bonnes pratiques en GMR par des articles dans les journaux locaux, des émissions radio et télé communautaires et des capsules vidéo dans les médias sociaux.	Il s'agit d'explorer les voies de communication classiques en plus des voies plus modernes. Créer des capsules vidéo mensuellement et les intégrer sur Facebook est une initiative qui mérite d'être exploitée.	MRC du Granit	2016 à 2020	Des articles sont parus dans les journaux locaux afin d'informer la population de l'arrivée prochaine du bac brun sur le territoire. Les efforts de communication se poursuivront sur d'autres plateformes (radio et télévision communautaire à l'occasion, médias sociaux surtout). Les parutions dans les journaux locaux devront être plus régulières. Le service des communications de la MRC du Granit a été impliqué dans la mise en œuvre de cette mesure afin de faciliter son déploiement et maximiser ses retombées. Des formations ont été faites dans les écoles et les camps d'été afin de sensibiliser les jeunes à une saine GMR. Un plan de communication est élaboré à chaque année.		x		x	Action reconduite puisque pour la MRC l'ISÉ est primordiale
47	Faire une tournée d'ISÉ dans les écoles primaires et secondaires en partenariat avec le Centre d'études collégiales de Lac-Mégantic (CECLM) ou autres partenaires.	Le CECLM organise à l'occasion des activités à tendance environnementale et forme des étudiants dans le domaine des sciences humaines. L'idée est de collaborer avec eux pour organiser et mettre en œuvre cette action dans le cadre d'un projet appliqué à leur discipline scolaire. Seront utilisés les outils pédagogiques de Recyc-Québec destinés au milieu scolaire en plus des autres outils fournis par le gouvernement du Québec en matière d'ISÉ.	MRC du Granit	2016 à 2020	La MRC a participé à la semaine de l'environnement à la Polyvalente Montignac, où fut question notamment de la gestion des matières résiduelles. Un vidéo promotionnel sur la GMR avec les jeunes fut financé par la MRC et distribué à l'ensemble des écoles de la MRC pour diffusion. Des formations dans les écoles où la collecte des matières compostables ont aussi eu lieu.	x			x	
48	Faire la promotion dans les bulletins municipaux de la Ressourcerie du Granit, des comptoirs familiaux, des ventes de garage, du réemploi des encombrants à l'écocentre ou lors des collectes ponctuelles.	Une page dédiée à la GMR est déjà réservée pour la MRC du Granit dans plusieurs bulletins municipaux. Il s'agit de transmettre régulièrement des textes pour qu'ils soient publiés.	MRC du Granit	2016	Cette mesure est maintenant prévue dans notre plan de communication.		x		x	
49	Organiser des soirées d'ISÉ dans les municipalités et dans les résidences pour personnes âgées.	Pour atteindre une population plus âgée ou moins axée vers les médias sociaux.	MRC du Granit	2016	Durant l'été et l'automne 2017, les activités suivantes ont été réalisées : une journée d'initiation au compostage, des séances d'information sur le bac brun, deux conférences sur le compostage domestique, la rencontre de plusieurs ICI au sujet du bac brun et la participation à la semaine de l'environnement à la polyvalente Montignac. La MRC entend poursuivre ses efforts dans ce domaine. Les cercles de fermières de la région pourront également être approchés et rencontrés.		x			Action non reconduite directement mais intégrée dans quelques actions de conférence ou de table de discussion et pris en compte dans le plan de communication.
50	Sensibiliser les entrepreneurs en CRD (maîtres d'œuvre) et leur offrir une formation, de même qu'à leurs employés, sur les bonnes pratiques de gestion des résidus de CRD sur les chantiers.	Il importe de sensibiliser les entrepreneurs en construction (maîtres d'œuvre) au tri à la source impliquant une meilleure gestion de l'espace sur les chantiers pour la disposition de plusieurs conteneurs, aux techniques de déconstruction sélective, à la technique de charpente avancée et à la collecte des RDD se trouvant dans les résidus CRD. Certains acteurs en GMR tels la SADC, Concertaction Estrie, le CREE pourraient être intéressés à mettre en œuvre ce genre d'actions.	MRC du Granit	2018 à 2020	Cette action sera reconduite.				x	
51	Collaboration avec les quincailleries locales pour informer les particuliers et les entreprises des options de gestion des résidus de CRD et des meilleures pratiques lors du processus d'achat des matériaux.	Pas de détails supplémentaires.	MRC du Granit	2017 à 2020	Action intégrée au plan de communication.			x		
52	Mettre en œuvre une campagne de bannissement des bouteilles d'eau à usage unique, des gobelets à café, des sacs de plastique et d'autres produits jetables dans les édifices municipaux et publics.	Pas de détails supplémentaires.	Municipalités	2017	La MRC a déjà banni les bouteilles d'eau, gobelets de café et autres produits jetables pour l'organisation de ses réunions. Des bouteilles réutilisables furent distribuées aux maires pour le conseil et une vente de bouteilles fut organisée auprès des municipalités.		x		x	
53	Mettre en œuvre un service-conseil pour des événements écoresponsables pour les municipalités.	Les événements sociaux sont source d'une génération importante de déchets et de mauvais tri. Il importe donc que les municipalités aient accès à un conseiller pour rendre les événements écoresponsables.	Municipalités	2016 à 2020	Des premières approches ont eu lieu, mais la MRC a réussi à avoir des étudiants pour la promotion sur le terrain via la brigade verte qui a couvert plusieurs événements citoyens.				x	Action reconduite et transformé en guide
54	Instaurer dans les municipalités une politique d'achats écoresponsables basée sur les 3RV-E.	Plusieurs astuces simples et peu dispendieuses permettent de réduire significativement la génération de déchets.	Municipalités	2018				x		
55	Encourager toutes les municipalités à appliquer ou poursuivre un programme de financement pour couches lavables.	Plusieurs municipalités ont un tel programme ce qui peut inciter les autres à en adopter un.	Municipalités	2017	Lors d'une rencontre avec tous les directeurs généraux des municipalités, il leur a été rappelé que ce programme est une action du PGMR et de continuer à en faire la promotion auprès de leurs citoyens.	x				

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Réalisée	En partie	Annulé	Reconduite PGMR 2021-2027	Commentaire/Explication
56	Tenir des rencontres inter-municipalités pour s'aider à orchestrer la mise en œuvre des différentes actions du PGMR.	Pas de détails supplémentaires	MRC du Granit	2016 à 2020	La MRC a instauré au début de l'année 2017 qui a été poursuivi en 2018 et 2019 des rencontres régulières avec les directeurs généraux des municipalités afin de renforcer la coopération locale et les tenir informés de l'avancement des différents dossiers, tout service confondu. Ces rencontres sont notamment l'occasion d'échanger autour de la gestion des matières résiduelles et de projets spécifiques. Les municipalités apprécient ces rencontres et souhaitent les maintenir à long terme.	x			x	
57	Poursuivre ou ajouter le service de réception des fluocompactes, cartouches d'encre et des piles dans les édifices municipaux et élargir le service à d'autres points de collecte.	Entreprise en 2014, cette action n'est pas encore complètement instaurée.	MRC du Granit	2016 à 2020	Ce service résulte d'un partenariat avec la Ressourcerie du Granit qui récupère sans frais ces matières. 15 bureaux municipaux offrent le service à leurs citoyens. Les objets sont aussi récupérés lors de la collecte des RDD.	x			x	
58	Créer un poste de coordonnateur en GMR à temps plein à la MRC pour la mise en œuvre du PGMR.	Au lieu d'un responsable de service se consacrant à mi-temps à la GMR, cette action vise l'embauche d'un coordonnateur à temps plein. En plus d'un rôle de gestionnaire, le coordonnateur aura pour mission de faire appliquer la nouvelle réglementation de la MRC du Granit, sensibiliser les générateurs et soutenir la mise en œuvre du PGMR.	MRC du Granit	2016 à 2020	Une coordonnatrice en gestion des matières résiduelles a été embauchée à temps plein à la MRC du Granit en avril 2016. La coordonnatrice se consacre entièrement à la mise en œuvre du PGMR et à l'accompagnement des municipalités dans différents dossiers touchant la GMR.	x				
59	Impliquer le service des communications de la MRC du Granit à raison d'une ou deux journées par semaine en soutien à la mise en œuvre du PGMR.	Le service des communications apportera un soutien nécessaire pour la mise en œuvre du PGMR	MRC du Granit	2016 à 2020	Le service des communications a été impliqué dans la majorité des activités de communication et de sensibilisation en GMR. En 2016-2017, le service des communications a été particulièrement impliqué dans la réalisation d'un guide complet sur la gestion des matières résiduelles dans la MRC du Granit ainsi que dans le déploiement de la campagne de sensibilisation sur les matières organiques (guide papier, articles dans les journaux, séances d'information publiques, mise à jour du site Internet de la MRC, etc.). En 2018, le service de communication a axé ces efforts vers les réseaux sociaux, ce qui semble un franc succès et qui atteint une nouvelle clientèle. Un plan de communication par matière et par mode de communication avec budget.	x			x	Un plan de communication par matière et par mode de communication avec budget est reconduit chaque année.